PV de l'Assemblée des délégués de l'AFF

Samedi 16 août 2014, à 9 h, à Château-d'Oex

Président de l'AFF, M. **Bernard Sansonnens** ouvre la 104e assemblée des délégués de l'AFF à 9 h 07 et souhaite la bienvenue à tous les participants, délégués et invités.

Il remercie le club organisateur, le FC **Château-d'Oex** et son comité, qui a mis tout en œuvre pour accueillir chaleureusement les délégués et invités à nos assises annuelles en terres damounaises.

La parole est donnée à M. **Yves-Julien Delessert**, président du FC **Château-d'Oex**, club de 5e Ligue fondé en 1967.

Après quoi, M. **Charles-André Ramseier**, syndic de la commune de Château-d'Oex, adresse à son tour des mots de bienvenue à l'assistance.

M. le président salue:

a) <u>Les représentants des autorités politiques</u>:

- M. **Patrice Borcard,** préfet du district de la Gruyère
- M. **Charles-André Ramseier,** syndic de la commune de Château-d'Oex

b) <u>Les représentants des autorités sportives</u>:

- ✓ M. **Peter Gilliéron,** président de l'Association suisse de football
- ✓ M. **Bernard Carrel**, président d'honneur de l'AFF
- ✓ M. **Paul Krähenbühl**, président du comité de la Ligue Amateur
- ✓ Mme **A. Conus** et M. **S. Collaud**, représentant l'AFS
- ✓ M. **Christian Yerly**, représentant la Première Ligue
- ✓ Me **André Riedo**, président de la CR, et Me **R. Friolet**
- ✓ M. **Michel Lachat**, vice-président de la Commission de recours de la LA

c) <u>Les représentants d'associations et groupements divers</u>:

- ✓ MM. **Jean-Daniel Rotzetter** et **F. Esseiva** du Gpmt. Vét. de l'ASF
- ✓ M. **Gérald Rossier**, chef technique AFF et du Team Fribourg AFF/FFV
- ✓ M. **Alain Grosjean**, prés. **ANF,** et MM. **M. Chatagny** et **R. Guillod**
- ✓ MM. **A. Bagnoud**, prés. **AVF,** et M. **Jean-Daniel Bruchez**, secrétaire général
- ✓ MM. **P. Chobaz**, prés. **ACGF,** et MM. **Luc Jolidon** et **Augustin Perez**
- ✓ M. **Dominique Blanc**, prés. **ACVF,** et MM. **G. Carrard, R. Pralong** et **D. Campigotto**
- ✓ MM. **Peter Keller**, prés. AFBJ (Berne), et M. **Werner Stadler**
- ✓ MM. **Luigi Ponte** et **Robert Gugler**, représentant l'AFV (Argovie)
- ✓ M. **Jean-Michel Bardet**, représentant le GFA
- ✓ M. **Daniel Monney,** représentant le Corps des Instructeurs
- ✓ M. **Thomas Oberson**, futur chef technique de l'AFF

- FC **Ressudens**, membre de l'ACVF, qui participe aux compétitions de l'AFF.

d. Membres d'honneur de l'AFF:

- M. **Robert Sturny**
- M. **Hanspeter Piller**
- M. **Siegfried Perroulaz**
- M. **Hans-Ulrich Frehner**
- M. **Michel Allemann**
- M. **Gérard Nicolet**
- M. **Bernard Monney**
- M. **Pierre Bourguet**

e. Partenaires de l'AFF:

- M. **Paulo de Freitas**, représentant FRICOPY
- M. **Mauron Daniel**, représentant Dany Sport
- M. **André Helbling**, représentant la BCF

f. Bienvenue aux représentants de la presse:

- *La Liberté*
- *Freiburger Nachrichten*
- *La Gruyère*

- M. **Pascal Dupasquier**
- M. **Bruno Grossrieder**
- Mme **Karine Allemann**

g. Salutations aux:

- Membres des commissions et aux responsables du football des enfants - juniors E/F.
- Personnes qui collaborent de près ou de loin au bon fonctionnement de l'AFF.

M. le président salue également très amicalement les délégués des clubs et les remercie pour tout le temps qu'ils consacrent à la promotion du football fribourgeois.

Hommage aux disparus

Avant d'entamer l'ordre du jour, une pensée est accordée aux personnes décédées durant la saison écoulée.

L'assemblée se lève quelques instants.

Le **PV** sera tenu par nos secrétaires: Mme **Katia Gaillard** et M. **Gilles Liard**.

Point 1 de l'ordre du jour

1.1. Appel

Le contrôle des présences s'est effectué à l'entrée de la salle via la remise d'une enveloppe contenant des documents et, notamment, la carte de vote bleue.

Sur les **98** clubs convoqués, 94 sont représentés.

Ces 94 clubs totalisent 94 voix.

La **majorité absolue** est de 48 voix. La **majorité des ¾** est de 71 voix.

Les majorités requises pour les élections et votations sont fixées par l'art. 19 des statuts de l'AFF.

Les FC **Billens**, FC **Ependes/Arconciel**, FC **Fribourg** et FC **Villarepos** ne sont pas représentés.

1.2. Convocation

Elle a été annoncée lors de l'assemblée des présidents à Grangeneuve, par les communiqués No **2, 3** et **4**, par circulaire en juin et enfin par la mise en ligne des rapports sur notre site internet, conformément à l'art. 15 de nos statuts.

Aucune remarque, **l'assemblée peut donc délibérer valablement.**

1.3. Cartes de vote

Chaque club a droit à une voix. Chaque délégation a reçu une carte de vote bleue.

Point 2 de l'ordre du jour

2.1. Désignation des scrutateurs

Après les contacts pris par M. **Alain Defferrard**, les personnes suivantes fonctionneront en qualité de scrutateurs:

Table **A**:	M. **Thomas Stultz**	FC **Tafers**
Table **B**:	M. **Olivier Hirschi**	FC **Nuvilly**
Table **C**:	M. **Sébastien Joye**	FC **Fétigny/Ménières**
Table des invités:	M. **Jean-Marc Borgognon**	

2.2. Repas

Pour des raisons d'intendance, M. le président demande aux personnes participant au repas de bien vouloir lever la main.

Table **A**: 38 Table **B**: 53 Table **C**: 39 Table invités: 60 + comité 12

Total: 202

Point 3 de l'ordre du jour

3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués de Misery

Le PV, dans lequel M. **Michel Allemann** a été ajouté en sa qualité de membre d'honneur présent à la précédente AD à Misery, est adopté à l'unanimité.

3.2. Ordre du jour de la présente assemblée

Aucune proposition n'est apportée à l'ordre du jour statutaire de l'assemblée par les clubs.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est constitué de l'ensemble des rapports, classements et comptes formant la brochure. Elle n'est plus tirée en version papier, mais chaque club a reçu le lien pour la consulter.

La saison 2013 - 2014 a débuté lors de l'assemblée des délégués réunis à **Misery** avec, en souvenir, les affres d'une météo printanière. Ses caprices ont donné le tournis aux organisateurs de matches à tous les niveaux. Le comité central s'est réuni à 20 reprises lors de cette saison.

A l'heure de fermer la page colorée, surprenante, imprévue du Mondial au Brésil et de célébrer le titre mérité de l'Allemagne, il convient de relever, avec fierté, le beau parcours de notre équipe nationale. Après un début miraculeux contre l'Equateur, chaotique contre la France, la **«Nati»** dévoila enfin ses réels atouts contre le Honduras qui la propulsèrent en 8e de finale. Objectif atteint. Il ne manqua qu'une petite étincelle pour que la confrontation face à l'Argentine ne se conclut en véritable feu d'artifices. Les perspectives d'un avenir prometteur ont réconforté et réjoui tous les supporters qui patienteront avec confiance jusqu'à la prochaine échéance face à l'Angleterre, le 8 septembre à Bâle, pour le compte des qualifications à l'Euro 2016 en France.

Profitant du dynamisme et de l'opportunité de cet évènement planétaire qui a flotté sur la saison de foot, une action «**Mundial 2014**» a été proposée aux clubs afin qu'ils prennent conscience de l'érosion continue des juniors E et F: - 10% d'effectifs lors des dix dernières années. Sur l'idée d'inviter filles et garçons à découvrir le foot, 34 clubs sur 98 ont concrétisé avantageusement cette action qui devrait perdurer chaque année.

A l'échelon de notre région, comment ne pas être ravi et fier des titres, d'échelon national, révélateurs de la vocation formatrice de l'AFF:

- **M16 Team AFF/FFV,** champion de Suisse
- **Team Guintzet**, champion de Suisse CCJL **C**
- CO **Domdidier** – **Kerzers** – **Plaffeien**, champions de Suisse de la Crédit Suisse Cup.

Il faut bien sûr ajouter à l'appel de ce satisfecit qui fait honneur à l'ensemble des clubs fribourgeois, la grande fête du Football des Enfants – le **Mémorial Sekulic** – qui a réuni une nouvelle fois plus de **4'500** jeunes footballeurs sur le site magnifiquement préparé et organisé par le FC **Cugy**-**Montet**. Un clin d'oeil particulier à la **Fondation Sekulic** qui marque chaque année l'évènement par une action empreinte d'un message sensible et approprié: distribution, cette année, de **4'622 pommes**.

Avec plus de **500** équipes inscrites, la **Crédit Suisse Cup** apparaît comme un fer de lance dans la promotion du football à l'école avec, à la clé, une belle réussite lors des finales 2014 à Bâle.

L'enthousiasme et la spontanéité encore intacts de ces garçons et filles correspondent parfaitement avec cette pensée de Pablo Picasso: *«Dans chaque enfant, il y a un artiste. Le problème est de savoir comment rester un artiste en grandissant.»*

En gagnant la finale de la Coupe fribourgeoise des Actifs, le FC **Murten** renouvelle son exploit de 2013 en se qualifiant pour le 1er tour principal de la Coupe de Suisse (contre Stade Nyonnais, club de 1re Ligue Promotion).

Certes, il serait prétentieux d'affirmer que tout a été parfait et sans aspérité. La surprenante et sans nul doute évitable relégation du FC **Bulle** en 2e Ligue Inter a soulevé bon nombre de réactions et de questions. Brisant la trilogie des clubs phares du canton – FC **Fribourg** – SC **Guin** – FC **Bulle** – cet épisode de la vie du club gruérien doit lui servir de moteur de réflexion pour reprendre au plus tôt sa place qui est la sienne, en 1re Ligue. Qualifiés pour les finales en 1re Ligue Promotion, le FC **Fribourg** et le SC **Guin** n'ont pas franchi l'écueil, s'inclinant respectivement face à Neuchâtel Xamax (1er tour) et à Rapperswil (2e tour, élimination au but à l'extérieur).

Le projet **Challenge**, qui veut fédérer toutes les forces et les valeurs du canton, a été lancé par un comité composé de personnes passionnées et visionnaires, de l'AFF et des trois clubs phares, le FC **Fribourg**, le SC **Guin** et le FC **Bulle**. L'objectif est de retrouver, par étapes successives, une équipe cantonale en Challenge League.

En 2e Ligue Inter, le CS **Romontois**, après les rémissions des saisons passées, rejoint le cercle du football régional: la **2e Ligue** et son attractivité populaire. Le dénouement du championnat indécis et disputé de cette catégorie de jeu a sacré le FC **Farvagny/Ogoz** qui, fort d'une expérience précédente, jouera ses meilleures cartes en 2e Ligue Inter, en compagnie des FC **Portalban/Gletterens**, **La Tour/Le-Pâquier**, **Gumefens/Sorens** et **Bulle.**

Les finales de promotion **3e – 2e** Ligue ont suscité quelques vives réactions, déclenchant même une polémique non justifiée, dont l'objet se situait autour de l'avenir du FC **Léchelles**. Celui-ci, de par les différentes obligations réglementaires en vigueur au sein de la Ligue Amateur et son retrait du championnat de 2e Ligue INTER après le 30 juin 2013, se poursuivra au sein de l'AFF en **3e Ligue**, selon entente – au lieu de la 2e Ligue. Les modalités, appliquées sans possibles concessions, ont désigné, lors du dernier match, le seul promu sur les 6 clubs qualifiés de 3e Ligue, soit l'ES **Belfaux**. Profitant des effets collatéraux de cette problématique, un unique relégué – FC **Tafers** – a quitté la 2e Ligue. A relever la satisfaction de l'équipe **M20 AFF/FFV**, qui a obtenu sportivement son maintien après une saison probatoire.

Au niveau du football féminin, le FC **Courgevaux** , vainqueur de la Coupe fribourgeoise des Actives, sera accompagné par le FCFF **Givisiez** en 1re Ligue. Confiée à l'AFF depuis sa création, la gestion de la 2e Ligue Inter féminine romande sera reprise dès la saison prochaine par l'ACGF (Genève). Merci à M. **Jean Ansermet**, «l'administrateur de talent», pour toutes ces années à écouter, décider, négocier, trancher, calculer, enregistrer, proclamer. Un vrai sacerdoce!

Instaurée lors de la saison 2008 – 2009, la directive instituant qu'un club ne peut être représenté que par une seule équipe en 3e Ligue a été remise partiellement en cause par une proposition du FC **Domdidier** – *possibilité à une équipe de 4e Ligue de participer aux finales, sans promotion* – acceptée par l'assemblée des délégués à Avenches en 2010. Cette situation quelque peu ambiguë et délicate se présenta lors des finales de 4e Ligue dans lesquelles le FC **Givisiez** participait avec deux équipes. L'application stricte des modalités ne pouvait, dans ce cas également, être remise en cause.

«*Les infractions graves aux règles ont clairement diminué durant les dernières années*», telles sont les conclusions réjouissantes tirées d'une étude de l'ASF. Même si tout n'est pas parfait, que des comportements inacceptables ont entraîné des sanctions sévères, le **Fair-Play** sensibilise la grande majorité des joueurs et entraîneurs, renforcés significativement, il est vrai, par les **points de pénalité** qui départagent les équipes en cas d'égalité de points.

Les finances de l'AFF, toujours dans le noir brillant à ce jour, se trouvent confrontées à une diminution de recettes non prévisible: réduction de l'aide de la LoRo de Fr. **42'000.--** par saison. Une conséquence, selon les explications de la commission, du résultat du dernier recensement, à laquelle il faut ajouter la diminution des amendes de Fr. **40'000.--** sur deux ans. Le Comité central, soucieux de garantir des prestations de qualité envers les clubs, a analysé la situation sous tous les angles et a pris des mesures compensatoires qui touchent les domaines du sponsoring, de l'économie et des recettes supplémentaires.

Aussi, lors de l'assemblée de Grangeneuve, les présidents ont-ils été informés d'une augmentation de Fr. **10.--** en deux phases des amendes liées aux cartons jaunes. La 1re phase entrera en vigueur dès la nouvelle saison. Les taxes incitatives pour arbitres manquant ont également été revues à la hausse.

Si les compétitions et les activités de l'AFF se sont déroulées normalement – météo agréable – et à la satisfaction quasi générale, on doit répéter et déplorer que le manque d'arbitres a atteint un pic, cette saison, avec 15 matches reportés lors d'une journée de championnat. Pour pallier cet état préoccupant, trois mesures qui, si elles étaient appliquées par tous les acteurs concernés, apporteraient certainement un peu d'air frais à cette problématique récurrente:

- Meilleur **recrutement** de la part des clubs
- **Fixation** et répartition obligatoires par la CJ des matches sur l'ensemble du week-end
- **Engagement formel** de chaque arbitre à diriger un match par ronde.

Au niveau de l'ASF, l'introduction du **Club Corner** qui propose, entre autres, des aides et des modèles de travail pour la gestion d'un club et l'organisation d'événements, s'est révélée globalement positive et efficace auprès des clubs et des arbitres.

Ensuite d'un recours, le **TAS** (Tribunal Arbitral du Sport) a décidé de supprimer, avec effet immédiat, les indemnités de formation – Fr. 600.-- par saison – pour les joueurs amateurs. Il convient toutefois de relativiser cette décision, puisque la Chambre des mutations voit ses dossiers à traiter en constante diminution: 50 cette saison.

Pour faire face à la difficulté de renouveler les fonctionnaires de clubs, l'ASF a lancé le projet «**Plus de bénévoles pour les clubs de football**» qui a connu un succès probant dans la partie alémanique. Les clubs romands sont conviés à s'inscrire pour la suite du programme qui débutera en 2015.

De son côté, l'**Entente romande** s'est réunie sur l'invitation de l'ACGF à Genève. Les diverses commissions ont porté une réflexion sur l'avenir du SER (Service Espoirs Romands) / Arbitres, du Footeco, de l'informatique, du foot féminin, de la CCJL, sans oublier les contenus des conférences de la Ligue Amateur. Ces moments conviviaux, qui permettent des échanges instructifs et pragmatiques autour d'expériences vécues, sont souvent à l'origine de propositions ou d'idées nouvelles.

Depuis sa création en 1996 (CFC), son évolution, le passage au **Team AFF/FFV**, deux titres nationaux en 1998 et en 2014, le partenariat avec NE/Xamax, puis Young Boys, la structure Elite de l'AFF, soutenue par les clubs, n'a cessé de se développer. Elle a permis à de nombreux joueurs talentueux de vivre leur passion et, pour certains, d'accéder au sommet de la pyramide du foot suisse et, pour les autres, de rejoindre les clubs phares du canton.

Avec l'introduction du **Footeco**, le Team AFF/FFV gère les équipes FE11 – FE12 – FE13 – M14 – M15 – M16 – M20. Avec un budget correspondant à l'excellence du travail accompli et reconnu, le Team AFF/FFV mérite une image encore mieux valorisée auprès des clubs et de ses vrais partenaires.

S'agissant du personnel de l'AFF, le départ de Mme **Laurence Papaux** – nouvelle orientation professionnelle – mérite un véritable coup de chapeau, tant elle a œuvré avec compétence, détermination, patience et doigté durant dix ans au bureau du foot fribourgeois. Pour la remplacer, M. **Gilles Liard** – formation commerciale et journalistique –, grand connaisseur de football, a repris le flambeau en s'adaptant avec aisance aux exigences de sa nouvelle fonction. Dès son arrivée, la collaboration avec Mme **Katia Gaillard** a été fructueuse et constructive. Pour M. **Gérald Rossier** – infatigable et émérite chef technique de l'AFF – le temps approche pour lui accorder, en douceur, le droit à une retraite amplement méritée. Son successeur, M. **Thomas Oberson**, instructeur ASF, prendra ses fonctions – 50 % – en automne.

Mme **Véronique Strüby** quitte la CTJ. Elle était la responsable du Foot féminin. Merci pour tout le travail accompli qui se traduit par une meilleure intégration des joueuses dans les clubs. Bienvenue à M. **Alain Jenny** (FC **Sarine-Ouest**) qui prend le relais.

The End

Ainsi, après **21 ans** de présence à l'AFF – c'était en 1993 sur appel amical de M. **Michel Allemann** – dont 13 ans de présidence – succession de M. **Bernard Carrel** en 2001 – M. le président annonce son intention de passer la main. Non pas par lassitude ou risque de routine, mais bien par **souci** de donner à un nouveau président l'occasion d'apporter des idées et des perspectives nouvelles pour maintenir la **haute valeur ajoutée** du foot fribourgeois et de relever les défis de l'avenir. Il pourra compter sans réserve sur l'équipe actuelle – membres du Comité central, des commissions et des

collaborateurs – rompue à tous les cas de figure et dont le dynamisme et les compétences lui assureront son meilleur soutien.

Durant son mandat de président de l'AFF, le Comité central a œuvré en priorité à la défense et la promotion du football de base, à la faveur des clubs – **105** en 2001 / **98** en 2014:

- Défense avec succès du projet des **Groupements d'Actifs**, avec double passeport, ce qui a eu pour effet une diminution des fusions. **20** clubs ont signé la convention pour la saison 2014 – 15.

- Pionnier dans les changements libres 5e – 4e Ligues et dès la saison prochaine en **3e Ligue**, comme projet Pilote, en compagnie des AR valaisanne et zurichoise.

- Introduction des Finales de promotion en 5e Ligue.

- Organisation des Coupes des 5e et 4e Ligues.

- Passage du CFC au Team AFF/FFV avec l'appui des clubs.

- Création du Foot de loisirs 6-7 / **11** équipes inscrites pour cette saison.

- Mise sur pied du «Trophée des Cinq», tournoi des champions d'automne.

- Célébration tout en couleurs, en 2010, du **100e** anniversaire de l'AFF avec révision des statuts.

- Passage à 14 équipes en 2e Ligue avec l'introduction de l'équipe M20 Team AFF/FFV.

- Promotions et actions en faveur du recrutement des arbitres (arbitres minis) et du foot féminin (sélections).

- Mise en place du «Label» de formation avec soutien financier aux clubs.

- Introduction des points de pénalité pour départager les équipes.

- Mise sur pied avec l'Entente romande de la **journée romande du Fair-Play** en 2013 qui a rencontré un beau succès.

- La transformation du bureau de l'AFF en un lieu agréable et fonctionnel.

A la satisfaction d'avoir vécu la concrétisation de ces projets, dont plusieurs appuyés efficacement par ses collègues de l'Entente romande et de la Ligue Amateur, M. le président cite quelques moments forts, parfois difficiles:

- L'**exclusion** d'équipes pour comportements inacceptables.

- La **grève** des arbitres en 2007, consécutive aux violences portées aux arbitres.

- La fin de **l'annuaire de l'AFF** (après sondage auprès des clubs).

- La présence **sournoise** de l'argent dans le football amateur.

Pour le reste, M. **Bernard Sansonnens** évoque le privilège de rencontrer des personnes dévouées et engagées qui s'activent inlassablement à trouver quotidiennement des solutions pour leur club. Il a répondu autant que possible à leurs **invitations** pour célébrer un anniversaire, une inauguration, une fête ou simplement pour partager quelques moments conviviaux autour du terrain ou à la buvette lors d'une 3e mi-temps.

Sa reconnaissante va à tous ceux avec qui il a eu l'occasion de communiquer, de collaborer et de partager une passion commune: le **football**, cette belle école de vie qu'il faut soutenir plus que jamais.

Il adresse un merci tout particulier à «**toute son équipe actuelle**», au président d'honneur, M. **Bernard Carrel**, à ses collègues des 12 régions de la Ligue Amateur, à son président, M. **Paul Krähenbühl,** ainsi qu'au président de l'ASF, M. **Peter Gilliéron**, pour leur esprit d'ouverture. Il adresse aussi sa gratitude aux cinq fidèles sponsors officiels de l'AFF: la Banque cantonale de Fribourg, la Gainerie Moderne, Dany Sports, Fricopy et Spécial Olympics.

Les rapports des présidents de commission, qui retracent les éléments qui ont marqué une saison 2013 - 2014 riche, contrastée et dont les objectifs ont été atteints selon les prévisions, figurent dans la brochure «Rapports annuels 2013-2014».

Le bilan financier permettra de poursuivre l'action de l'AFF avec une gestion rigoureuse, tout en axant des priorités à la formation des juniors, des entraîneurs, des arbitres et à la promotion du FAIR-PLAY.

Avant de conclure, M. le président ne manque pas d'adresser un clin d'œil à son épouse, présente à cette AD, qui a vécu patiemment ses nombreuses absences durant toutes ces années.

Point 5 de l'ordre du jour

5.1. Rapport de caisse et de vérification / Approbation des comptes

Comme relevé dans le rapport présidentiel, la saison 2013-2014 se conclut par une situation financière meilleure que prévue et expliquée lors de l'assemblée de Grangeneuve. Les causes: une maîtrise stricte des coûts, les subventions de la **LoRO**, même diminuées, de la Ligue Amateur, de l'ASF ainsi que l'apport des cinq fidèles sponsors de l'AFF. Ce bon résultat s'explique aussi par une diminution des dépenses et l'arrivée de recettes supplémentaires, dont le sponsoring de la finale de la Coupe fribourgeoise des Actifs.

Les comptes, consultables dans le dossier des rapports annuels, révèlent un bénéfice de **Fr. 43'368,83** pour un total de charges de **Fr. 613'874,57.**

M. **Alain Defferrard**, responsable des finances, se tient à disposition pour toutes questions ou renseignements complémentaires.

Les comptes ne font l'objet d'aucune remarque ni question.

En l'absence des vérificateurs des comptes (Mme **Anita Zehnder** et M. **Jacky Papaux**), M. **Robert Sturny** livre le rapport des vérificateurs des comptes, lesquels ont été vérifiés le 23 juillet 2014, en français ainsi qu'en allemand. Itou pour les comptes de la Fondation Sekulic. Il invite les délégués à donner décharge desdits comptes au Comité central et adresse ses félicitations au caissier pour l'excellence de son travail.

Les comptes 2013-2014 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

5.2. Répartition du bénéfice

L'exercice 2013-2014 dégage une somme disponible de **Fr. 45'544,25.**

Il est proposé à l'assemblée de la répartir de la façon suivante:

- **Fr. 30'000.--** en faveur de l'Action «**Label Juniors**» qui seront versés aux clubs ayant annoncé des prestations répondant aux critères de la CTJ.

- **Fr. 5'000.--** en provision pour le 125e anniversaire de l'AFF.
- **Fr. 7'000.--** en provision pour l'Informatique.
- Le solde de **Fr. 3'544,25** est mis en caisse pour l'exercice 2014 – 2015.

La répartition du bénéfice est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Point 6 de l'ordre du jour

Budget 2014-2015

Le budget de la saison 2014-2015 est équilibré, mais de nouvelles dépenses pointent à l'horizon, dont la phase de transition du nouveau chef technique, M. **Thomas Oberson**, qui entrera en fonction en novembre prochain et qui travaillera durant quelques mois en collaboration avec M. **Gérald Rossier**. Le projet d'une gazette de l'AFF, en réflexion actuellement, entraînera également des frais supplémentaires.

L'effet des «**Points de pénalités**» pour départager les équipes, restant difficilement quantifiable, il en est malgré tout tenu compte.

C'est pour faire face à ces paramètres que les amendes des cartons jaunes, comme expliqué à l'assemblée de Grangeneuve, augmenteront de Fr. **5.--** dès cette saison. Malgré cette hausse de tarif, elles demeurent parmi les plus basses de Suisse.

M. **Alain Defferrard** est à disposition pour tous compléments d'information.

Le budget ne fait l'objet d'aucune remarque ni question.

Le budget 2014-2015 est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Point 7 de l'ordre du jour

Démission

Aucune démission n'est à signaler. L'AFF compte **98 clubs** + le FC **Ressudens** qui participe à ses activités.

Admission

Aucune demande n'est à l'ordre du jour cette année.

M. le président donne ensuite la parole au préfet de la Gruyère, M. **Patrice Borcard**. Ce dernier trace un lien historique entre la région de Château-d'Oex/Pays-d'Enhaut et la Gruyère en remémorant l'ancien Comté de Gruyère qui s'étendait jadis de Gstaad à la Basse-Gruyère actuelle. Il salue le remarquable bilan présidentiel de M. **Bernard Sansonnens** et le rôle capital que tient le football dans la société actuelle.

Point 8 de l'ordre du jour

8.1. Palmarès de la saison 2013 – 2014

a) Champion fribourgeois de 2e Ligue	* FC **Farvagny/Ogoz**
b) Champion fribourgeois de 3e Ligue	* ES **Belfaux**
c) Champion fribourgeois de 4e Ligue	* FC **Givisiez Ia**
d) Champion fribourgeois de 5e Ligue	* FC **St. Silvester**
e) Champion fribourgeois des Seniors	* FC **La Tour/Le Pâquier**
f) Champion fribourgeois des Vétérans	* SC **Düdingen**
g) Champion fribourgeois 3e Ligue féminine	* FC **Bas-Gibloux**
h) Champion fribourgeois 4e L. Ligue fém.	* FC **Kerzers/Laupen II**
i) Champion fribourgeois de Futsal	* FC **Le Mouret** Futsal (Prix reçu)

Les équipes de juniors championnes figurent dans les pages des rapports annuels. Elles seront honorées à l'assemblée des délégués aux juniors qui aura lieu le **1er septembre à Cheyres**.

Vainqueurs des Coupes fribourgeoises

a) Actifs	* FC **Murten** (qual. 1er tour Coupe de Suisse contre Stade Nyonnais)
b) Seniors	* FC **La Tour /Le Pâquier**
c) Vétérans	* FC **Courgevaux**
d) Actives	* FC **Courgevaux**
e) Coupe de 4e Ligue	* FC **Cottens**
f) Coupe de 5e Ligue	* FC **Grolley II**

Les équipes de juniors vainqueurs des Coupes se trouvent dans les pages des rapports annuels. Elles seront également honorées lors de l'assemblée de **Cheyres.**

8.2. Fair-Play

Classement par catégorie des vainqueurs du «**Prix de bonne tenue de l'AFF**»

2e Ligue	FC **Morat**	Fr. 586,80
3e Ligue	FC **Plasselb**	Fr. 1059,60
4e Ligue	FC **Plaffeien II**	Fr. 1716.--
5e Ligue	FC **Ressudens II**	Fr. 578,80
Seniors	FC **Haute-Gruyère**	Fr. 315.--

Vétérans	FC **Bösingen**	Fr. 106.--

Somme totale: Fr. **7'242.--**

Dans le **Concours Suva Live** de **l'ASF**, deux clubs de l'AFF ont été classés dans les 25 premiers sur 777 clubs, à savoir: FC **Montagny** (18e) et FC **Vuisternens/Mézières** (21e).

Le vainqueur 2013-2014 est le FC **Lancy-Florimont,** sociétaire de l'ACGF**.**

Félicitations à tous ces clubs qui s'engagent pour le **Fair-Play** et le respect des valeurs.

8.3. Prix Fair-Play du GFA, groupement fribourgeois des arbitres

Chaque année, le **GFA** offre un prix à un club qui s'est illustré au niveau du Fair-Play et de ses bonnes relations avec les arbitres. M. **Jean-Michel Bardet**, représentant du GFA, annonce l'heureux lauréat: le FC **Rechthalten/St. Urs**. Le club singinois reçoit une enveloppe de Fr. 400.--.

8.4. Remise des insignes de mérite et autres distinctions

Sur propositions des clubs et répondant aux critères de notre règlement sur les distinctions, les personnes suivantes sont félicitées. Leur mérite et leur gratitude sont loués.

8.4.1. Diplôme de membre d'honneur

- FC Portalban/Gletterens M. **Gérard Rosset**

M. **Bernard Sansonnens** dresse le portrait footballistique de M. **Gérard Rosset** (88 ans), qui a joué au football jusqu'à l'âge de 82 ans. Il œuvre parallèlement depuis plusieurs décennies au camp des juniors de l'AFF. M. le président lui remet son diplôme de membre d'honneur sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

8.4.2. Insignes de Mérite en or

• FC **Bösingen**	Mme **Christine Bucheli**	20 ans d'activité
• CTJ/ Foot féminin	Mme **Véronique Strüby**	10 ans d'activité
• FC **Cressier**	M. **Kurt Benninger**	21 ans d'activité
• FC **Cugy-Montet**	M. **Laurent Burgy**	20 ans d'activité
• FC **Fétigny/Ménières**	M. **Alexandre Joye**	16 ans d'activité
• FC **Marly**	M. **Luc Déglise**	12 ans d'activité

8.4.3. L'insigne de Mérite de l'ASF

• Membre CC / Prés. CA	M. **Robert Raia**	5 ans d'activité

8.4.4. Vitrail de l'AFF 25 ans d'arbitrage

Pendant **25** saisons, l'arbitre M. **Olivier Siffert** a sillonné le canton de Fribourg, côtoyé des milliers de joueurs, vécu les meilleurs moments, surmonté les difficultés, géré des situations ingrates, tout en restant toujours fidèle à sa vocation. Il reçoit les félicitations du comité central et se voit remettre le vitrail de l'AFF.

• FC **Alterswil**	M. **Olivier Siffert**	25 ans d'arbitrage

Point 9 de l'ordre du jour / Elections

9.1. Election du président de l'AFF: art. 18 b) Statuts AFF

Enseignant, ancien gardien du FC **Vuisternens-en-Ogoz**, puis entraîneur, M. **Benoît Spicher** (54 ans, marié, 3 enfants) a fonctionné en qualité de secrétaire au sein du FC **Vuisternens-en-Ogoz** dès l'âge de 17 ans. Il a œuvré au sein du comité de fusion FC **Farvagny** – FC **Vuisternens-en-Ogoz** en 1990, avant d'assurer la présidence du nouveau club, FC **Farvagny/Ogoz**, entre 1991 et 1997. Il en est d'ailleurs président d'honneur. M. **Benoît Spicher** est entré au comité de l'AFF en 2001. Il chapeautait jusqu'à ce jour la Commission technique et des juniors.

Après présentation par M. Nicolas Charrière, délégué du FC Farvagny/Ogoz, M. Benoît Spicher, unique candidat, est élu par applaudissements en qualité de président de l'AFF.

Fraîchement élu, M. **Benoît Spicher** prend la parole et remercie les délégués pour leur confiance. Il retrace son parcours de dirigeant en saluant le dynamisme de ses prédécesseurs. Il évoque également le défi principal qui attend les clubs et l'AFF: trouver une adéquation harmonieuse entre l'axe social et celui de la performance. Soit offrir aux jeunes la possibilité de pratiquer le football selon leurs compétences et permettre aux meilleurs de parvenir au plus haut niveau possible.

M. le nouveau président invite ensuite les délégués à nommer son prédécesseur, M. Bernard Sansonnens, président d'honneur de l'AFF. Toute l'assemblée s'exécute sous la forme d'une longue et méritée «standing ovation».

Porte-parole des 20 clubs alémaniques du canton de Fribourg, M. **Robert Sturny** exprime toute sa gratitude à M. **Bernard Sansonnens** et le remercie pour son parcours présidentiel, avant de lui remettre un présent.

M. **Bernard Sansonnens** exprime à son tour son émotion, son bonheur d'avoir œuvré pour la bonne cause du football fribourgeois et souhaite autant de plaisir à son successeur, M. **Benoît Spicher.**

9.2. Election d'un membre du comité central: art. 18 b) Statuts AFF

M. **Christophe Delley** (44 ans, marié, 2 enfants) est ingénieur en informatique à l'Etat de Fribourg. Après avoir suivi toute la filière juniors au FC **Courtepin**, il a porté les maillots des FC **Piamont** et **Courtepin** en Actif. Entraîneur des juniors, puis des Actifs, il est titulaire du diplôme de moniteur J. & S. et coach sportif. Dirigeant au sein du FC **Courtepin**, il préside parallèlement la destinée du **Team Haut-Lac.**

Après présentation par M. Stucki, délégué du FC Courtepin, M. Christophe Delley, unique candidat, est élu par applaudissements au Comité central pour une durée de deux ans. Il sera responsable de la Commission technique et des Juniors.

9.3. Election des délégués à la **LA** et à l'**ASF** pour une durée de quatre ans.

- M. **Vincent Stulz** — FC **Piamont**
- M. **Fritz Stoll** — FC **Courgevaux**
- M. **Benoît Spicher** — Président AFF
- M. **Alain Defferrard** — Membre CC / Trésorier

Ainsi que les **membres suppléants**, représentés par les autres membres du Comité central, élus en 2013.

9.4. Election d'un vérificateur suppléant de la commission vérificatrice des comptes

M. **Jacky Papaux,** du FC **Estavayer-le-Lac**, étant arrivé au terme de son mandat, il est remplacé, selon la pratique habituelle, par le second vérificateur, Mme **Anita Zehnder,** du FC **Plaffeien.** Cette dernière devient ainsi première vérificatrice.

Mme **Nadia Perelli**, du FC **Remaufens**, 1re suppléante, devient **2e vérificatrice.**

M. **Ken Krähenbühl**, du FC **Kerzers**, 2e suppléant, devient **1er suppléant**.

Election d'un **2e** suppléant à la commission vérificatrice des comptes.

Selon le tournus, il y a lieu de présenter une candidature de la partie romande. Collaborateur dans le secteur bancaire, M. **Robert Papaux**, du CS **Romontois**, unique candidat, est élu par acclamation.

Point 10 de l'ordre du jour / Propositions du Comité central

Le Comité central n'a aucune proposition à soumettre aux délégués.

M. **Bernard Sansonnens** passe la parole à M. **Peter Gilliéron**, président de l'ASF. Celui-ci remercie le président sortant pour la qualité de son travail et sa passion pour le football de base, notamment. Puis il fait part de sa fierté sur le parcours de l'équipe de Suisse au récent Mundial Brésil 2014. Il a vu «un groupe très solidaire, sur et en dehors du terrain.» Il fonde beaucoup d'espoir sur les chances de qualification de l'équipe nationale au prochain Euro 2016 en France. Il tient également des propos élogieux sur le football féminin et son équipe A qualifiée pour la Coupe du monde féminine qui aura lieu en 2015 au Canada. Une première pour ces dames! Il met également le doigt sur la problématique liée à l'abolition des indemnités de formation par le Tribunal arbitral du Sport (TAS).

Point 11 de l'ordre du jour / Propositions des clubs

Au délai du 30 juin 2014, aucune proposition de la part des clubs n'est parvenue pour l'assemblée de ce jour.

De même, aucune proposition n'a été présentée en début d'assemblée.

Point 12 de l'ordre du jour

Choix du lieu des prochaines assemblées:

En **2015, le 22 août,** l'assemblée des délégués se déroulera dans le district de la Veveyse.
La candidature, unique, du FC **Bossonnens** est confirmée par un représentant du club veveysan. **Elle est approuvée à l'unanimité par les délégués.**

En **2016**, l'assemblée des délégués se déroulera en Singine.
Un délégué du FC **Giffers/Tentlingen** confirme la candidature dudit club.
L'assemblée accepte à l'unanimité l'invitation du FC Giffers/Tentlingen.

En **2017**, l'assemblée des délégués se déroulera dans le district de la **Broye**. Les candidatures sont ouvertes.

Point 13 de l'ordre du jour / Divers

13.1. Championnat 2014-2015

Modalités des Actifs / seniors / Vétérans

Les modalités 2014 - 2015 se trouvent sur le site de l'AFF. Il est nécessaire de les consulter avant les dernières journées de championnat, afin d'éviter des surprises. M. **Bernard Sansonnens** rend l'assemblée attentive aux points suivants:

- **Art. 1 a - b** — Tableau des matches fixés par la Commission de jeu en raison du manque d'arbitres. Celle-ci a renforcé cette directive pour éviter que des matches ne puissent se jouer faute d'arbitres.

Précisions: les matches fixés par la CJ ne peuvent pas se jouer le **samedi**. Les clubs peuvent convoquer le dimanche, sans l'accord de l'adversaire, mais ils peuvent aussi jouer le vendredi ou un autre jour, mais cette fois avec l'accord de l'adversaire et éventuellement de l'arbitre, s'il a été désigné.

Les matches de 5e Ligue peuvent être convoqués le **vendredi**, sans l'accord de l'adversaire, formule pratiquée actuellement.

- **Art 8** — Tableau des promotions / relégations avec les différents cas de figure. Une modification dans **la variante C)** a été apportée pour éviter la promotion d'**une seule** équipe de 3e en 2e Ligue, ce qui ne pourra pas être le cas dans la **variante d).**

- **Art 3 g /Art 4 c** — Donnent les précisions concernant la non-possibilité d'avoir plusieurs équipes en 3e Ligue dans le même club.

Toutes les questions relatives aux «**Modalités**» peuvent être posées lors de l'assemblée de Grangeneuve, au printemps 2015.

13.2. Tirages au sort des Coupes

Les tirages sont publics. Ils sont effectués toujours le **mardi** qui suit un tour de qualification.

Coupe des Actifs — **81** équipes inscrites, le vainqueur est qualifié pour le 1er tour principal de la Coupe de Suisse.

Coupe de 4e Ligue — **51** équipes inscrites

Coupe de 5e Ligue — **52** équipes inscrites

Concernant le **lieu de la finale** de la Coupe des Actifs – cette année à **Domdidier** – le Comité central l'attribue désormais à un club qui se sera annoncé par écrit et non plus lorsque les **finalistes sont connus**.

L'AFF entend privilégier un événement (anniversaire, etc.) plutôt que la situation géographique. Le succès du sponsoring de la finale oblige le Comité central à connaître le lieu suffisamment tôt.

Les clubs, dont les installations correspondent à un tel événement et qui motivent leur demande, peuvent s'annoncer au secrétariat de l'AFF.

Ensuite d'une demande de la conférence des clubs de 2e Ligue, le Comité central effectuera une **réflexion** quant au choix de la **date** de la finale.

13.3. Changements libres en 3e Ligue

L'**AFF**, **l'AVF** (Valais) ainsi que la **FVRZ** (Zurich) testeront, dès cette saison, le Projet Pilote des **changements libres en 3e Ligue** pour une durée de deux ans.

Nul doute que cette expérience sera profitable autant aux joueurs qu'aux entraîneurs, puisque l'objectif vise autant le côté sportif que pédagogique.

13.4. *Radio Fribourg*

M. le président recommande l'émission «**Droit au but»** de *Radio Fribourg*. Chaque dimanche soir, à 18 h 20, elle relate les faits marquants des compétitions de l'AFF et donne la parole aux entraîneurs et dirigeants des clubs fribourgeois. Merci de répondre favorablement à son invitation.

Le nouveau président de l'AFF sera, sans doute, le premier invité à l'émission, le dimanche 24 août.

13.5. «Plus de bénévoles pour les clubs de football» - Projet ASF

Comme indiqué dans le rapport présidentiel, les clubs ont de plus en plus de peine à trouver des personnes pour remplir les tâches de fonctionnaires. L'ASF, consciente de la problématique, a mis sur pied le Projet «Plus de bénévoles pour les clubs de football».

Testé dans les régions alémaniques, ce projet a connu un succès probant. Il a été traduit en vue de son application dans la partie romande. Les clubs alémaniques, qui ont suivi les modules, ont assuré avoir trouvé, grâce à des pistes concrètes, les bénévoles qu'ils cherchaient.
Les clubs ont déjà été informés par l'ASF. Ils peuvent s'inscrire auprès du secrétariat à Fribourg.

Nous cherchons **3** ou **4 clubs**, voire plus, pour représenter l'AFF en 2015 à ces séances riches et menées par des intervenants très compétents. La **moitié** de la finance d'inscription de **Fr. 500.--** est prise en charge par l'AFF. Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au **28 août 2014**.

13.6. Fair-Play: Prix spécial BCF

Comme annoncé lors de l'assemblée 2012, un **Prix spécial Fair-Play** a été créé. Un règlement ad hoc a été élaboré et transmis aux clubs de l'AFF. Un contrat de sponsoring de **Fr. 3'000.--** a été conclu pour trois ans avec la Banque cantonale de Fribourg.

Lors de la 1re édition en 2013, le prix avait été remis au FC **Sarine-Ouest**.

Président de la Commission Fair-Play, M. **Sébastien Pedroli** informe que, pour cette 2e édition, **aucun** dossier relatant un fait méritant un Prix spécial n'a été annoncé. Et ce, malgré plusieurs rappels.

Aussi, et d'entente avec M. **Helbling**, de la BCF, le Comité central propose-t-il de répartir la somme de Fr. **3'000.--** aux vainqueurs du **classement Fair-Play** des juniors **A-B-C**.

Ainsi donc, **Fr. 500.--,** sous forme de bons, seront-ils remis aux équipes suivantes lors de l'Assemblée des juniors à **Cheyres**, le 1er septembre 2014:

- FC **Châtonnaye/Middes** Juniors **A**
- FC **Attalens** Juniors **B**
- FC **Vully /** FC **Corminboeuf /** FC **Broc / Team Gruyère** Juniors **C**

13.7. Informations de la CTJ

M. **Benoît Spicher**, nouveau président de l'AFF, mais représentant aujourd'hui encore la CTJ, dispense les informations suivantes:

- L'Assemblée des responsables des Juniors se tiendra à **Cheyres**, lundi 1er septembre 2014, à 19 h.

- M. **Alain Jenny** (FC **Sarine-Ouest**) est appelé à devenir le nouveau responsable du Foot féminin en remplacement de Mme **Véronique Strüby**, démissionnaire après un bail de dix ans. Celle-ci est dûment remerciée et applaudie pour sa précieuse collaboration. Des remerciements sont également adressés à Mme **Mélanie Reinhardt** ainsi qu'à M. **Jean Ansermet**, membres de la Commission du football féminin. L'Assemblée des responsables du football féminin aura lieu le 10 septembre 2014, à 19 h 30, à Onnens.

- M. **Thomas Oberson** a été nommé nouveau chef technique. Son mandat débutera officiellement le 1er janvier 2015. Instructeur ASF, entraîneur de la condition physique au sein du Team AFF/FFV ainsi qu'à Swiss Olympic, le Singinois succédera à M. **Gérald Rossier**, qui part à la retraite. M. **Rossier** conservera néanmoins la responsabilité technique du Team AFF/FFV.

- M. **Benoît Spicher** adresse également ses remerciements à M. **Jean-Marc Borgognon** ainsi qu'aux clubs. Responsable cantonal du football des enfants, M. **Borgognon** a chapeauté l'action «Mundial 2014» en vue du renflouement des effectifs des juniors E et F qui a subi une érosion de 10% au cours de ces dix dernières années. 34 clubs, sur les 98 de notre association, ont animé cette opération.

- Les clubs qui souhaitent participer au championnat cantonal de Futsal sont invités à s'inscrire jusqu'à la **fin septembre 2014** au secrétariat de l'AFF.

- **Team AFF/FFV.** M. **Benoît Spicher** transmet ses félicitations à l'équipe des M16 sacrée championne de Suisse 2013-2014. Il dévoile la nouvelle structure du Team AFF/FFV articulée sur un budget de **Fr. 680'000.--.** Enfin, il déplore la faible représentation des clubs de l'AFF à la dernière assemblée du Team AFF/FFV.

13.8. Parole aux invités et aux délégués de l'AFF

Mme **A. Conus**, représentante de l'Association fribourgeoise des Sports (AFS), remercie M. **Bernard Sansonnens** pour sa précieuse collaboration et sa nomination en qualité de président d'honneur de l'AFF. Parallèlement, elle félicite M. **Benoît Spicher** pour sa promotion à la présidence de l'AFF. Avant de présenter les diverses actions (dont des journées polysportives planifiées simultanément dans les sept districts fribourgeois) prévues en 2015 par l'AFS, en marge du 30e anniversaire de l'AFS.

M. **Dominique Roulin**, du FC **Givisiez**, annonce qu'il émettra, en vue de l'assemblée 2015, une proposition afin qu'un club puisse aligner plusieurs équipes en 3e Ligue.
M. **Bernard Sansonnens** répond que l'assemblée des présidents/secrétaires de Grangeneuve se prête parfaitement à un débat sur ce sujet.

13.9. <u>Coupe de Suisse 1er tour 2014-2015: deux équipes fribourgeoises engagées</u>

M. le président invite les délégués et les invités à soutenir les deux équipes fribourgeoises engagées au 1er tour principal de la Coupe de Suisse 2014-2015.

- SC Cham (1re Ligue Classic) – SC **Düdingen** (1re Ligue Classic) 23 août 2014, à 16 h
- FC **Murten** (2e Ligue) – Stade Nyonnais (1re Ligue Promotion) 24 août 2014, à 15 h

Clôture de l'assemblée

M. **Bernard Sansonnens** clôt l'assemblée 2014 à 11 h 23. Il remercie les délégués et les invités pour leur patience et pour leur esprit positif tout au long des débats.

Comité Central de l'AFF

Gilles Liard	Bernard Sansonnens
Secrétaire	Président

Fribourg, le 19 août 2014 GL